

Monica MICHEL
Députée des Bouches-du-Rhône
16^{ème} circonscription
12, rue de la République
13200 ARLES

Arles, le 17 FEV. 2020

Réf : MM/GP – 0032/20
Objet : Champ de tir de Pont-de-Crau à Arles

Monsieur le Président,

Je suis alertée par des riverains de Pont-de-Crau à Arles sur l'amoncellement de déchets de toutes sortes sur le champ de tir, sans gestion de précaution.

Je constate chaque jour depuis 3 mois que ce terrain est devenu une véritable déchèterie à ciel ouvert. Initialement, il devait y être entreposés les déchets et produits de démolition des maisons et bâtiments sinistrés lors de la tornade du 15 octobre 2019.

Mais depuis, aucune mesure de tri puis transfert de ces déchets n'est intervenue et des déchets sauvages y sont ajoutés irrégulièrement, faisant du champ de tir une déchèterie sauvage.

Cette situation représente un danger sanitaire pour la population et notamment pour les enfants qui ont pris pour habitude de jouer sur cet amoncellement.

C'est pour cela que je vous serais reconnaissante de bien vouloir faire le nécessaire afin que vos services procèdent au transfert rapide de ces déchets.

En vous souhaitant bonne réception de ce courrier et espérant que vous serez sensible à ma demande, veuillez, agréer, Monsieur le Président, mes respectueuses salutations

Très cordialement,



Monica MICHEL

Copie :

- Michel CHPILEVSKY, Sous-Préfet d'Arles

Monsieur Claude VULPIAN
Président de la Communauté d'Agglomération Arles-Crau-Camargue-Montagnette
Communauté d'Agglomération Arles-Crau-Camargue-Montagnette
5, rue Ivan Audouard
13200 ARLES